

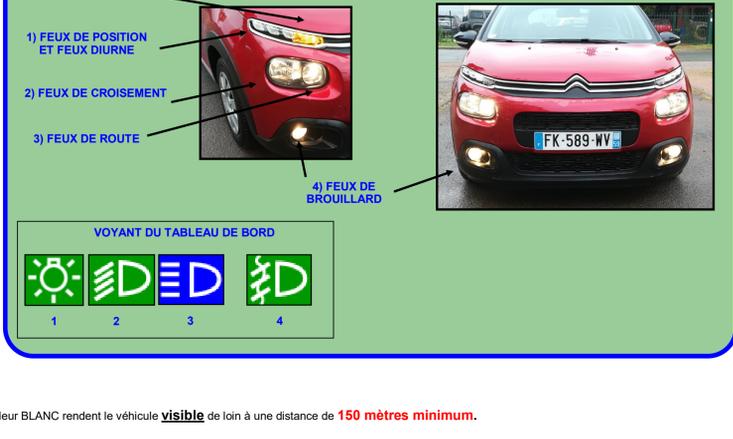


ECLAIRAGE DU VEHICULE

FEUX AVANT DU VEHICULE

ROLE : Le véhicule dispose de feux pour : « **VOIR et ETRE VU** »
Des voyants allumés au tableau de bord rappellent à l'automobiliste quels feux il utilise.

Pour bénéficier d'un bon éclairage le conducteur doit vérifier l'état et la propreté du **bloc optique** car un phare souillé perd près de 40 % d'efficacité.



POSITION

Deux feux de position de couleur BLANC rendent le véhicule **visible** de loin à une distance de **150 mètres minimum**.

Utilisation :

- De jour par temps de pluie lorsque la luminosité est suffisante.
- De nuit en agglomération éclairée.

CROISEMENT

Deux feux de croisement de couleur BLANC **éclairent** à une distance de **30 mètres minimum sans éblouir**.

Utilisation :

- De nuit en agglomération éclairée.
- De nuit pour croiser un véhicule ou piéton sans l'éblouir.
- Par temps de pluie.
- Par temps de brouillard.

ROUTE

Deux feux de route de couleur BLANC **éclairent** à une distance de **100 mètres minimum**.

Utilisation :

- De nuit pour éclairer la route sans éclairage public (agglomération non éclairée, campagne et autoroute)
- Remarque** pour les ampoules de type Halogène il ne faut pas les toucher directement avec les doigts car vos empreintes laisseront des traces grasses qui diminueront de 40% leur efficacité lumineuse.

FEUX DE BROUILLARD AVANT

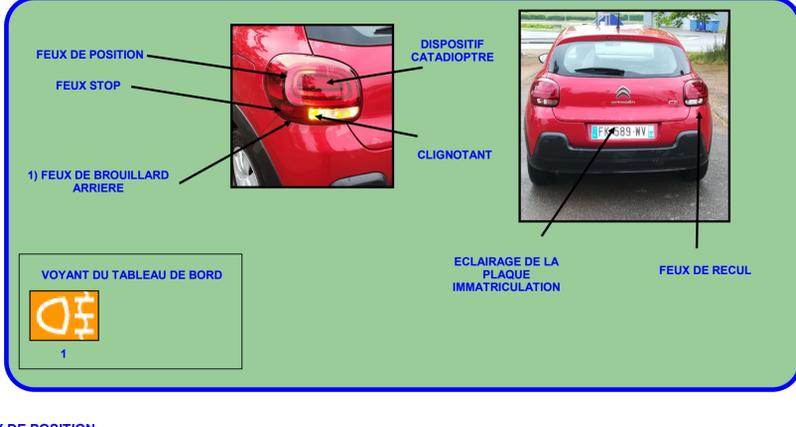
Deux feux avant de brouillard de couleur BLANC (facultatif, tous les véhicules ne sont pas équipés de feux avant de brouillard).

Utilisation :

- Par temps de brouillard.
- Par temps de chute de neige.
- Par temps de **FORTE PLUIE** (lors d'une grande averse par exemple).
- Les feux avant de brouillard peuvent être également utilisés la nuit **pour compléter** les feux de route dans les virages **étroits et sinueux**.

FEUX ARRIERE DU VEHICULE

ROLE : Le véhicule dispose à l'arrière d'une signalisation bien spécifique pour : « **ETRE VU** » des autres usagers de la route.
Pour bénéficier d'un bon éclairage le conducteur doit vérifier l'état et la propreté du bloc optique car la saleté fait perdre près de 40 % d'efficacité.



FEUX DE POSITION

Deux feux de position de couleur ROUGE rendent le véhicule visible de loin à une distance de **150 mètres minimum**.

Remarque : Les feux de position arrière s'allument dès lors que le conducteur utilise les feux avant du véhicule.

FEUX DE STOP

Trois feux de stop de couleur ROUGE s'allument dès que le conducteur appuie sur la pédale de frein.

Remarque : Pour signaler un ralentissement ou un danger devant soi le conducteur peut effectuer des appels de feux stop en appuyant légèrement et plusieurs fois sur la pédale de frein.

CLIGNOTANT

Deux ampoules de couleur ORANGE clignotent lorsque le conducteur actionne la commande des clignotants.

Utilisation : Pour quitter ou prendre un stationnement, pour tourner, dépasser, changer de voie de circulation ...

SIGNAL DE DETRESSE

Les feux des clignotants s'allument simultanément.

Utilisation : Pour signaler un ralentissement brusque de la circulation ou pour signaler mon véhicule en panne sur la chaussée par exemple.

FEUX DE BROUILLARD ARRIERE

Un ou 2 feux arrière de brouillard de couleur ROUGE (obligatoire pour les véhicules mis en circulation depuis 01/10/1990).

Remarque : Par temps de pluie les feux arrière de brouillard sont **INTERDITS** car trop lumineux.

FEUX DE REcul

Un ou deux feux de recul de couleur BLANC pour prévenir les autres usagers de la manœuvre de la marche arrière.

ECLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION

Une lumière éclaire la plaque d'immatriculation pour la rendre visible la nuit à une distance de **20 mètres**.

DISPOSITIF REFLECHISSANT (CATADIOPTRES)

2 dispositifs rétro réfléchissants appelés **CATADIOPTRES** renvoient une lumière ROUGE dès lors qu'un autre usager les illumine avec ses feux.



FEUX DIURNE

Deux feux **DIURNE** à l'avant du véhicule de couleur BLANC.

Utilisation : Ils permettent d'être mieux vus le **JOUR** dans les rétroviseurs des autres usagers de la route.

Remarque : Ils sont obligatoires sur les véhicules neufs, mais le conducteur n'est pas obligé actuellement de les utiliser.

FEUX D'ANGLE

Deux feux avant facultatifs qui s'allument simultanément lorsque le volant tourne.

Utilisation : Ils sont utiles la nuit dans les virages sinueux pour mieux apercevoir le bas côté de la route.

Remarque : Si votre véhicule ne comporte pas de feux d'angle vous pouvez allumer les feux avant de brouillard, ils auront alors le même rôle.

FEUX DIRECTIONNEL

Certains constructeurs automobiles équipent les véhicules **haut de gamme** de feux directionnels. Les feux de route et de croisement bougent en même temps que le volant.

Utilisation : Ils améliorent la visibilité en éclairant plus loin la trajectoire lorsque le véhicule effectue un virage ou une longue courbe.

CONSEILS D'UTILISATION :

En cas de non fonctionnement d'une ampoule, les forces de police ou de gendarmerie peuvent immobiliser votre véhicule.

Afin d'éviter ce désagrément, il est donc conseillé d'avoir une boîte d'ampoules de rechange.

Attention lors du changement des ampoules halogènes, celles-ci ne doivent pas être tenues avec les doigts car les empreintes des doigts peuvent altérer l'efficacité de l'éclairage. Utilisez un chiffon doux pour procéder au remplacement des ampoules halogènes.

- Les blocs optiques doivent être propres. Dans le cas contraire vous risquez de perdre 40 % d'éclairage.
- Vérifiez également que les blocs optiques ne sont pas cassés ou fissurés dans le cas contraire les faisceaux lumineux risquent d'être déviés.
- Toutes les ampoules doivent fonctionner.

QUESTIONS FREQUENTES :

- Quelles conséquences d'un mauvais réglage ?**
Vous risquez de ne pas éclairer certaines parties de la chaussée et de rouler dans un trou ou de toucher le bas côté de la route.
- Quels risques si une ampoule ne fonctionne pas ?**
Votre véhicule risque d'être immobilisé par les forces de police et de gendarmerie. Vous risquez d'être confondu avec un 2 roues et d'accrocher un véhicule circulant en sens inverse.
- Quand utilise-t-on l'appel de phare ?**
Pour signaler sa présence dans une intersection sans visibilité.
- Pour signaler la nuit un dépassement si celui-ci risque de surprendre le conducteur qui vous précède.**
- Que faire si le véhicule est chargé ?**
À l'intérieur de l'habitacle sur le tableau de bord une molette permet de monter ou de descendre le faisceau lumineux.
- Que signifie un clignotement anormalement rapide des clignotants au tableau de bord ?**
Le clignotement trop rapide signale qu'une ampoule est défectueuse.
- Quels risques si les clignotants ne fonctionnent pas ?**
Vous risquez de surprendre lors de changement de direction les véhicules qui vous entourent.
- Quels risque si les feux stop ne fonctionnent pas ?**
Vous risquez de ne pas être compris par le conducteur qui vous suit et vous risquez d'être heurté par l'arrière.